

[Accueil](#) > [Présentation](#) > [Actualités](#) > [Actus campus](#)

Appel à projets IDEX : Créer ou structurer votre réseau Alumni - Session 2019

Vie étudiante

Dépôt des projets au plus tard le 1er mars 2019 à midi

L'IDEX Université Grenoble Alpes lance un appel à projets « Créer ou structurer votre réseau Alumni » auprès des établissements membres de l'IDEX, et des étudiants. Les projets devront correspondre aux trois objectifs portés par le volet Alumni Vie étudiante de l'IDEX à savoir créer/renforcer le sentiment d'appartenance à Univ. Grenoble Alpes, promouvoir les diplômés Univ. Grenoble Alpes, inciter les Alumni à s'investir dans leur alma mater de manière régulière ou ponctuelle. Ces projets doivent permettre de créer, structurer ou renforcer des réseaux Alumni tout en contribuant au rayonnement et au sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.



L'enveloppe prévisionnelle dévolue pour l'année universitaire 2018-2019 est de 70 000€
Le financement par projet sera au maximum de 75% du budget prévisionnel et ne devra pas excéder 6 000€

Ce fonds de soutien vise à donner une impulsion nécessaire au développement d'une démarche alumni Univ. Grenoble Alpes, mais n'a pas vocation à assurer un fonctionnement pérenne.



Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard lundi 1er mars 2019 à midi par voie électronique à l'adresse mail : alumni@univ-grenoble-alpes.fr. La Commission exécutive Vie Etudiante en charge de l'examen des dossiers fera des propositions au Comité de Pilotage IDEX pour le choix des lauréats. Les dépenses du projet devront être engagées au plus tard le 31 décembre 2019.

Un seul dossier par projet peut être déposé.

Pour toute question : contacter Céline MATHIEU, chargée de mission IDEX Alumni par mail à l'adresse [celine.mathieu\[at\]univ-grenoble-alpes.fr](mailto:celine.mathieu[at]univ-grenoble-alpes.fr)

Projets éligibles

Les projets pour être éligibles doivent :

Etre portés par une structure administrative membre de l'Idex, avec possibilité de déléguer la mise en oeuvre à une association via une prestation de service.
Le fonds IDEX ne pourra pas être la seule source de financement.

Les projets qui présentent plusieurs des critères suivants seront particulièrement appréciés :

Une réflexion poussée sur l'intégration du projet au sein du site Univ. Grenoble Alpes, de visibilité et d'attractivité du site
Une volonté affichée de partage de l'information à l'échelle du site Univ. Grenoble Alpes et de participation à des actions Alumni menées à l'échelle du site
Une approche d'action nouvelle, d'internationalisation ou d'amplification de l'existant
La capacité à pérenniser le projet dans une démarche plus globale Alumni Univ. Grenoble Alpes

Exemples de dépenses relatives au projet susceptibles de faire l'objet de financement :

frais d'organisation d'un événement (sacem, location, cachets, défraiement, petit matériel...)
frais de communication
prestations de services (restauration, société de gestion ...)
ressources humaines (uniquement stages étudiants, contrats étudiants, vacations étudiantes)
investissement (l'investissement est dédié à l'achat de matériels ou immatériels dont la valeur unitaire est supérieure à 800€ HT)

Constitution des dossiers

Les porteurs de projet sont invités à prendre rendez-vous avec Céline MATHIEU, chargée de mission IDEX Alumni par mail à l'adresse [celine.mathieu\[at\]univ-grenoble-alpes.fr](mailto:celine.mathieu[at]univ-grenoble-alpes.fr)

Les renseignements suivants seront demandés :

l'identification de l'établissement porteur du projet (contexte, acteurs...)
le descriptif du projet (constats, objectifs, détails, attendus, dissémination, pérennisation, type de publics visés, les partenaires associés au projet...)
la planification sur les années 2019-2020 et éventuellement au-delà
les demandes de soutiens financiers IDEX (fonctionnement, vacations, investissement)
le budget consolidé (valorisation des apports de la structure) par action composé de la subvention IDEX et des apports extérieurs

Composition du jury

Le jury est la Commission exécutive vie étudiante de l'IDEX renforcée par des experts

Engagement des candidats / Bilan des projets

Les porteurs de projets pour lesquels un financement sera octroyé s'engagent à :

Présenter le bilan moral et financier global du projet (coût consolidé) dans les deux mois suivant la réalisation du projet en mentionnant les points positifs et négatifs après la réalisation. Ce bilan devra permettre de mesurer l'impact du projet et de le comparer aux objectifs attendus ;
S'acquitter de son remboursement selon les modalités qui lui seront précisées si le montant obtenu n'est pas dépensé ;
Apposer de manière visible le logo Marianne Projet d'Investissement d'Avenir ainsi que la mention « financé par IDEX Université Grenoble Alpes » accompagné du logo « Univ. Grenoble Alpes » sur tous les outils de communication produits pour l'exécution du projet ;
Affecter l'intégralité des sommes versées à la réalisation exclusive du projet décrit ;
Garantir l'éligibilité des dépenses conformément au règlement financier ANR, disponible sur internet : www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/documents/ia-rf-idex.pdf ;
Veiller à la réalisation du projet tel que défini dans le dossier, incluant le respect du calendrier et du budget prévisionnel global ;
Suppléer à tout partenaire éventuellement défaillant pour garantir la réalisation effective du projet ;
Informers au plus tôt la ComUE UGA de toute difficulté ou retard dans la réalisation du projet ;
Informers au plus tôt la ComUE UGA de tout retard dans la réalisation des dépenses ;
Participer à différents événements promotionnels du programme IDEX si la demande lui en est faite ;
Participer aux réunions des référents de réseau pour partager les bonnes pratiques ;
Rédiger des notes techniques sur les outils utilisés afin d'en faire bénéficier à l'ensemble de la communauté ;
Donner son accord pour toute valorisation du projet déployé dans le cadre d'Univ. Grenoble Alpes ;
Fournir les documents justificatifs ou tout autre document justificatif sollicité par le ComUE UGA sur demande de l'ANR.

Concernant les modalités de versement, une convention sera rédigée entre la ComUE et l'établissement porteur.

Télécharger

[L'appel à projets « Créer ou structurer votre réseau Alumni » Session 2019](#)
[Le formulaire de soumission](#)

Pour toute question : contacter idx-vieetudiante@univ-grenoble-alpes.fr

Mise à jour le 4 février 2019